

TARIFS HOSPITALISATION COURT ET MOYEN SÉJOUR

1) Hospitalisation complète (tarif journalier)	
Médecine	1 244,13 €
Médecine Gériatrie	1 201,93 €
Unité de soins continue (Services de spécialités coûteuse)	2 067,54 €
SMR Cardiologie (SMR = SSR)	546,60 €
SMR Gériatrie (SMR = SSR)	510,23 €
SMR Polyvalent (SMR = SSR)	409,97 €
2) Hospitalisation de jour	
Hospitalisation de jour-Cas général (TN, TO)	1 173,98 €
Hospitalisation de jour (séance chimiothérapie)	1 260,99 €
Hospitalisation de jour-Gériatrie	950,87 €
Hospitalisation de jour-SMR Gériatrie (SMR = SSR)	511,52 €
Hospitalisation de jour- SMR Cardiologie (SMR = SSR)	565,53 €
Forfait journalier :	23,00 €
Supplément chambre particulière : (fonction de votre mutuelle sans reste à charge)	45,00€
Participation forfaitaire acte > à 120 €	24,00 €

PRESTATIONS ACCOMPAGNANTS

Petit-déjeuner	6,00 €
Déjeuner ou dîner	9,20 €
Lit d'appoint	7,20 €

PRESTATIONS DIVERSES

Photocopies pièces dossier médical : 0,18 € par copie
Ligne téléphonique : Ouverture de la ligne 3,90 € + prix des communications au coût réel suivant décompte opérateur
Télévision : Tarifs forfaitaires (se référer à la page 2)
Chambre mortuaire : Au-delà de 3 jours : 80 € par jour Mise à disposition des locaux pour soins de thanatopraxie : 30 €

TARIFS USLD et EHPAD Tarifs 2025-

Établissement habilité à l'aide sociale et l'APL

Hébergement		Tarif journalier	
		Chambre simple double	Hébergement temporaire Accueil de jour gériatrique
		EHPAD USLD EHPAD	
+/- 60 ans		65,13 € 60,93 € 59,92 €	De 30 à 22,00 € à prix de journée

En hébergement permanent, le reste à charge journalier correspond au tarif hébergement majoré de la participation financière, soit :

Résident entré	Avant le 1/07/2025	Après le 30/06/2025
EHPAD		
Chambre seule	70,85	71,29
Chambre double	65,63	66,08
USLD		
Chambre seule	67,09	67,09

Dépendance

	Accueil de jour Gériatrique	EHPAD/USLD
GIR 1 et 2	25,73 €	Résident entrée avant le 1/07 :
GIR 3 et 4	16,38 €	EHPAD : 5,71 € USLD : 6,16 €
GIR 5 et 6	6,95 €	Résident entrée après le 30/06 :
		EHPAD : 6,16 € USLD : 6,16 €

Tarif réservation accueil de jour gériatrique : 17,95 € ou 19,50 €
Tarif « post hospitalisation » 20,52 € pour un maximum de 30 jours/an.

Pour information, le forfait soins (EHPAD ou USLD) est versé directement à l'établissement.

TARIFS DES CONSULTATIONS

Source : NGAP* - sécurité sociale

Consult. Médecine Générale (G +MCG)	35,00 €
Consult. Spécialiste (CS+MCS)	31,50 €
CS gynécologues médicaux (CS+MCS)	40,00 €
CS gériatres (CS+MCS)	42,00 €
CS spécialistes en médecine physique et réadaptation (CS+MCS)	40,00 €
Consult. Sage-Femme (C+MSF)	26,50 €
Consult. Neuropsychiatre, Neurologue (CNP+MCS)	57,00 €
PEC intensive épisode [Neuropsychiatre, Neurologue] CP0.8	34,00€
Consult. Cardiologie (CSC+MCC)	52,50 €
Consult. de dépistage du mélanome, Dermatologue (CDE)	60,00 €
MOP : Patients de plus de 80 ans majoration	5,00 €
APC : Avis ponctuel du consultant toute Spécialité (hors Neuropsychiatre, Neurologue, Psychiatre)	60,00 €
APY : Avis ponctuel Neuropsychiatre, Neurologue, Psychiatre	67,50 €
COE : Consultation pour les 3 examens obligatoires de l'enfant donnant lieu à certificat (Médecine Générale et Pédiatrie)	60,00 €
COD : consultation obligatoire de l'enfant (<6 ans) Médecine Générale	35,00 €
COB : consultation obligatoire de l'enfant (6 ans et plus) Médecine Générale	30,00 €
COH : consultation obligatoire de l'enfant (<2 ans) Pédiatrie	50,00 €
COK : consultation obligatoire de l'enfant (entre 2 et <6 ans) Pédiatrie	35,00 €
COG : consultation obligatoire de l'enfant (6 ans et plus) Pédiatrie	31,50 €
CEH : Consultation de suivi de l'enfant (< 2ans) Pédiatrie	40,00 €
Non cumulable avec MCS	
CEK : Consultation de suivi de l'enfant (de 2 à 6 ans) Pédiatrie	35,00 €
Non cumulable avec MCS	
CEG : Consultation de suivi de l'enfant (6ans et plus) Pédiatrie	31,50 €
Non cumulable avec MCS	
CEP : Consultation de recours au pédiatre	60,00 €
CCP : Première consultation de santé sexuelle, de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles	47,50 €
FSD : forfait sécurité dermatologie	45,00 €
Acte infirmier	3,15 €
Acte sage-Femme	3,10 €
Acte infirmier en pratique avancée (IPA) =PAI	10,00 €
Forfait initiation du suivi PAI 6	60,00 €
Forfait de suivi PAI 5	50,00 €
Forfait bilan ponctuel IPA PAI 3	30,00 €
Forfait séance de soins ponctuelle IPA PAI 1.6	16,00 €
Tarifs établissement (décision Directeur)	
Diététique (primo consultation et suivi)	18,00 €
Hypnose	23,00 €

***NGAP :** Nomenclature générale des actes professionnels

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. ». Cf. arrêté du 30 mai 2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins et notamment son Article 9.

Cette information figure également sur la page dédiée aux tarifs du site internet de communication aux usagers de l'établissement.

Tarifs de la prestation Télévision

Le personnel du standard-accueil assure la gestion de la prestation télévision.
Ce service est ouvert 7 jours sur 7 de 9 heures à 18 heures 30.

La prestation télévision est payable d'avance dès la mise en service et en aucun cas en fin de séjour.

Le règlement peut se faire de préférence par carte bancaire auprès de l'agent du standard-accueil, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par espèces. Une pièce d'identité est nécessaire pour le paiement par chèque.
Après paiement par le patient ou sa famille, un accès au téléviseur est débloqué.
La télécommande est mise à disposition par le service de soins.

Il s'agit d'une télécommande qui est spécifique au téléviseur et ne fonctionne pas hors du service d'hospitalisation. Avant la sortie du patient, le personnel du service est chargé de reprendre la télécommande.

Lors des changements de chambre, l'information doit être communiquée au personnel du standard afin que la prestation télévision puisse se poursuivre.

Tarif de la prestation télévision :

Nombre de jour de consommation	1 jour	5 jours	14 jours	21 jours	28 jours
TARIF	3 € TTC	12 € TTC	33 € TTC	48 € TTC	60 € TTC
Avantages		1 jour offert	3 jours offerts	5 jours offerts	8 jours offerts

Toute journée entamée est due.

Les tarifs dégressifs ne sont pris en considération que si les patients les demandent en début de séjour.

Toutes les chambres bénéficient d'un accès gratuit à la chaîne d'information « BFMTV » et aux informations internes à l'établissement.

L'accès aux autres chaînes est payant dans toutes les chambres de l'établissement.